



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

VIDÉO (1min30)



Concertation DGM-MEAE du 20 octobre 2025

La Directrice générale de la mondialisation (DGM) au MEAE a reçu les représentant·es des personnels membres du Conseil d'Administration de l'AEFE, ce lundi 20 octobre 2025, pour présenter et échanger sur les grandes lignes de la réforme de l'AEFE qu'elle envisage. (La Directrice générale de l'AEFE était également présente avec son adjointe et le DRH.)

Il était temps d'écouter la voix des personnels, plus de trois mois après l'annonce d'une réforme au CA de l'AEFE du 17 juillet.

Ce qu'a dit la DGM

La DGM a sondé les représentant·es des personnels sur des pistes de réforme qui ne visent pas directement les personnels. L'enjeu de la réforme étant essentiellement budgétaire, le MEAE envisage, pour la rentrée 2027 :

- de présenter à nouveau la mesure de prise en charge, par les établissements de l'AEFE, de la **part patronale de la pension civile des détaché·es** ;
- de **mettre davantage à contribution les établissements partenaires** dans le financement des activités de l'AEFE les concernant, notamment le processus d'homologation ;
- d'augmenter la **participation des établissements de l'AEFE** à la rémunération des résident·es et des détaché·es (PRRD).

La FSU a rappelé les **lignes rouges concernant les établissements et les personnels** (voir ci-dessous). Elle sera très vigilante, notamment sur les effets dissuasifs de la mesure relative à la pension civile envisagée pour les établissements conventionnés.

**Toute remise en cause du statut des personnels, des détachements AEFE et du statut des EGD est pour l'heure écartée.
Il faut mettre cela au crédit des personnels et de leur forte mobilisation en septembre et octobre.**

Contexte général

L'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) fait face à des **réductions budgétaires importantes** et à une réorganisation profonde du réseau, menaçant son modèle historique fondé sur les établissements en gestion directe (EGD) et conventionnés.

Enjeux principaux

1. Réduction des moyens

- Baisse brutale des subventions de l'État (notamment programme 185).
- Suppressions massives de postes de personnels détachés (plus de 600 depuis 2017).
- Transfert prévu de la **part patronale des pensions civiles** des détachés aux établissements conventionnés, menaçant leur équilibre financier.

2. Transformation du modèle

- Développement accéléré des **établissements partenaires privés** dans le cadre du plan **CAP 2030** (doublement du nombre d'élèves sans augmenter les moyens) au détriment du réseau historique de l'AEFE.
Risque de **déconventionnements massifs** et d'une remise en cause du statut d'EGD.

Conséquences

1. Pour les personnels

- Fin possible des détachements AEFE au profit de **contrats locaux**, moins protecteurs (droit du travail local, fiscalité, retraite, sécurité sociale, etc.).
- **Bornage à 6 ans** mal appliqué, freinant la mobilité, désorganisant les équipes et aggravant les difficultés de recrutement.

2. Pour les familles

- **Augmentation des frais de scolarité** du fait de la prise en charge totale des salaires par les établissements.
- Baisse de la **qualité de l'enseignement** (classes surchargées, baisse des investissements).

3. Pour le réseau

- Menace sur la **cohérence, la stabilité et l'attractivité** du réseau historique.
- Remise en cause de la mission de **diplomatie d'influence** de l'enseignement français à l'étranger, et de sa **mission de service public**.

Conclusion

La politique actuelle, dictée par des logiques budgétaires, met gravement en péril l'avenir du réseau AEFE, ses personnels, les familles et les ambitions éducatives et diplomatiques de la France à l'international. Une réaction urgente des autorités est indispensable pour préserver ce bien commun. Si des projets néfastes et nuisibles aux missions de service public à l'étranger doivent voir le jour, les personnels déjà mobilisés les 18 septembre et 2 octobre ne l'accepteront pas et mettront tout en œuvre pour les stopper.